



Avis public **Demande de dérogation mineure**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 5 octobre 2021 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour un projet de lotissement qui créera deux lots non conformes au Règlement de lotissement 700-11 et entraînera des marges de recul dérogoires au Règlement de zonage 699-11.

Localisation de la propriété : 182-188 rue Principale

Cette demande aura pour effet d'autoriser:

- Une largeur du lot 1 de 11,84m au lieu du 18,29 prescrit
- Une largeur du lot 2 de 16,73m au lieu du 18,29 prescrit
- Une superficie du lot 1 de 279,5 m² au lieu du 560 m² prescrit
- Une superficie du lot 2 de 394,4 m² au lieu du 560 m² prescrit
- Une profondeur du lot 1 de 23,57m au lieu du 30m prescrit
- Une profondeur du lot 2 de 23,62m au lieu du 30m prescrit
- Une marge latérale du bâtiment principal du lot 1 de 1,27m au lieu du 1,5 prescrit
- Une marge latérale du bâtiment principal du lot 2 de 1,25m au lieu du 1,5 prescrit

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale Bedford J0J 1A0.

DONNÉ à Bedford, ce 16 septembre 2021.



Richard Joyal
Directeur général